



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

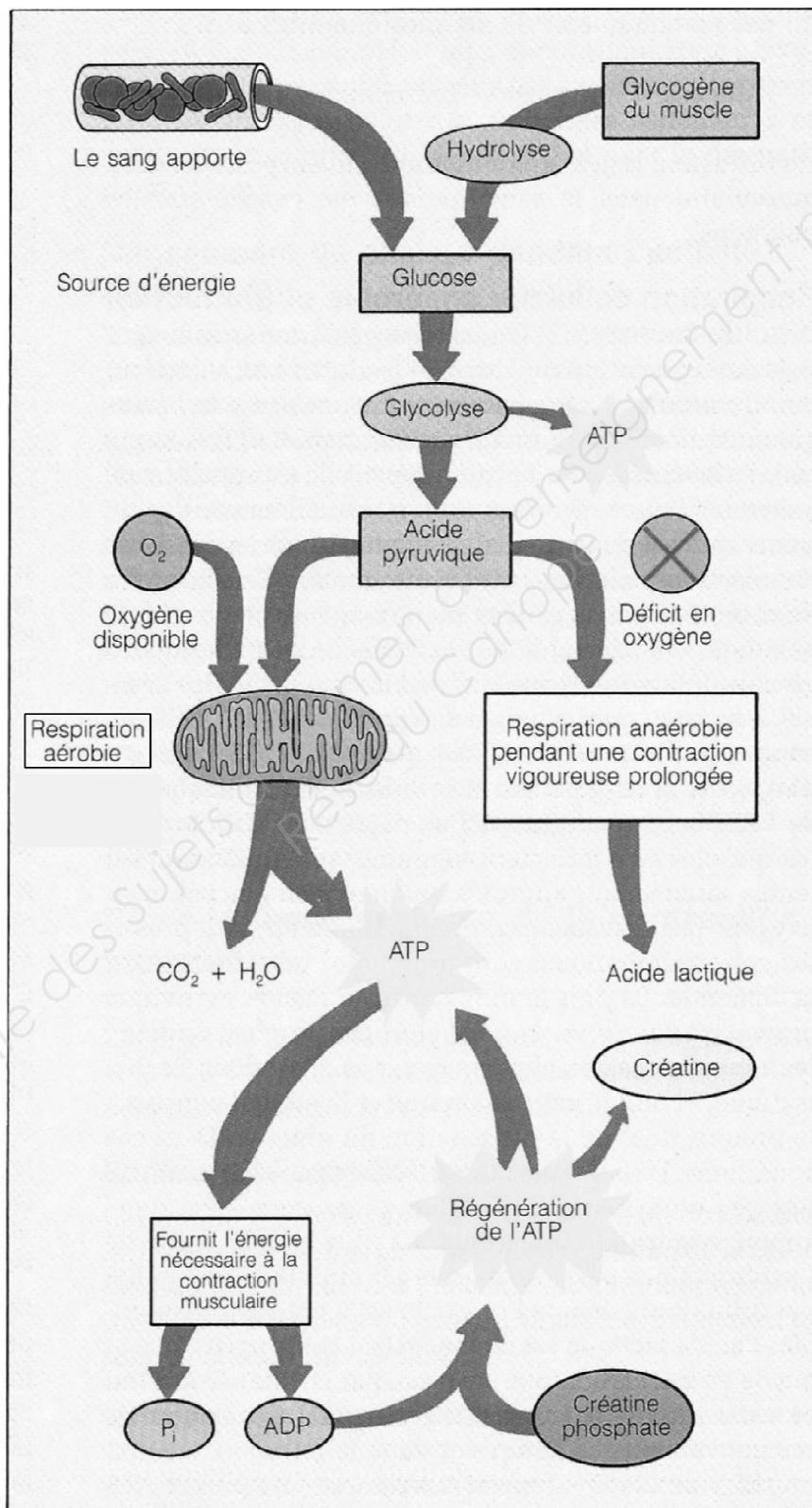
Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Annexe 6

Métabolisme du muscle en contraction

MARIEB Élaine. Anatomie et Physiologie Humaines.
2^e édition. De Boeck Université, 1993. Page 267.



Annexe 7 - Synthèse des retours d'expérience professionnelle

	Activité professionnelle	Modification des pratiques professionnelles	Résultat de la modification
Résident 1	Employé dans une entreprise de bâtiment.	Achat d'un marteau-piqueur muni de poignées anti-vibrations.	Diminution des vibrations au niveau des mains et des membres supérieurs.
Résidente 2	Aide-soignante dans une maison de retraite.	La directrice a recommandé aux familles d'apporter à leurs proches des vêtements spécifiquement conçus pour faciliter les soins.	Manipulations des personnes âgées moins contraignantes pour les aides-soignantes.
Résident 3	Employé sur une chaîne de conditionnement de l'industrie cosmétique : vissage des bouchons de flacons (1400 flacons/heure).	Installation d'un automate pour visser les bouchons et formation du salarié au contrôle qualité pour la vérification des flacons.	Suppression du vissage manuel.

Annexe 8 - Bulletin de paie de Mme R.

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Paye du : 01/03/2015 au : 31/03/2015

Matricule	
N° Sécurité Sociale	2 -----
Emploi	Animateur Technicien
Qualification	Niveau 1
Coefficient	245,000
Entrée le	06/03/2012
Heures payées	81,600
Plafond période	1 683,43
T : 81,600	

Association H

Enseignement culturel

XXXXXXXXXX

XXXXX.L

Sécurité Sociale

NAF 8552Z

SIRET

Mme R -----

89 RUE DU -----

XXXXX.L

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES Taux Montant
Salaire de base	81,60	10,7752		879,26	
Prime ancienneté				12,88	
Prime				18,00	
Assurance maladie	910,14	0,750 %	6,83	910,14	12,800 % 116,50
Assurance vieillesse plafonnée	910,14	6,800 %	61,89		8,450 % 76,91
Assurance vieillesse déplafonnée	910,14				1,750 % 15,93
Assurance vieillesse déplafonnée	910,14	0,250 %	2,28		
Accident du travail	910,14				1,500 % 13,65
Allocations familiales	910,14				5,250 % 47,78
FNAL plafonné	910,14				0,100 % 0,91
Contribution solidarité autonomie	910,14				0,300 % 2,73
Assurance chomage AC	910,14	2,400 %	21,84		4,000 % 36,41
A.G.S.	910,14				0,300 % 2,73
AGFF T1	910,14	0,800 %	7,28		1,200 % 10,92
Retraite complémentaire T1	910,14	4,000 %	36,41		6,000 % 54,61
Prévoyance Totalité	910,14	0,400 %	3,64		0,400 % 3,64
Taxe apprentissage	910,14				0,680 % 6,19
Participation formation	910,14				0,400 % 3,64
Participation formation alternance	910,14				0,150 % 1,37
CSG déductible	897,85	5,100 %	45,79		
			185,96		393,92
Total des charges					
CSG-CRDS non déductible	897,85	2,900 %	26,04		
Total général des charges			212,00		393,92

REGLEMENT :	CHEQUE	NET IMPOSABLE	NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
LE :	31/03/2015	724,18	698,14	2 722,46

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
6 340,32	6 340,32	5 067,76	6 340,32	571,200	1 304,06

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	0,000		0,000		213,26	R.T.T.	0,000			
C.P. N					1 815,17	R.C.				

C.C. : Animation (ex-Animation socioculturelle) (3246)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE	Session 2015
U2 – Conseil et expertise technologiques	Code : ESE2CET

Page : 12/13

Annexe 9 - Éléments budgétaires de Mme R.

Prix du T2 non meublé convoité : 350 € + 45 € / mois de charges collectives communes à l'immeuble, à l'exclusion :

- du chauffage par convecteurs individuels ;
- de la consommation E.D.F individuelle.

A.P.L mensuelle en logement privé : 180 €

Situation actuelle :

Salaire temps partiel : voir bulletin de paye

Salaire cours particuliers : 1920 € annuel

A.P.L mensuelle en F.J.T: 290 €

Loyer mensuel payé actuellement en FJT : 480 € toutes charges comprises

Intérêts perçus d'un livret A : 36 € par an

Assurance logement : 120 € par an

Téléphone : 19 € par mois

Abonnement annuel transport bus : 180 €

Mensualité crédit à la consommation : 45 €

Loisirs : 12 € par mois

Mutuelle : 10 € par mois

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.